UQÀM

Département de mathématiques **Hiver 2024**

PLAN DE COURS

MAT866B Enjeux sociaux et politiques de l'éducation mathématique

Programme d'étude concerné
Maitrise en mathématiques (didactique)

Responsable
David Guillemette
Courriel : guillemette.david@uqam.ca
Téléphone : poste 6935
Bureau : PK-5835
Disponibilités : sur rendez-vous (disponible surtout par courriel).

Horaire
Jeudi de 17h30 à 20h30 en présentiel au PK-5115

Descriptif

Ce cours a pour objectif d'explorer les travaux de recherche qui se sont intéressés aux enjeux sociaux et politiques de l'éducation mathématique. Une compréhension globale de la nature de ces travaux et des perspectives théoriques qui les étayent est visée. À travers cette exploration, il pourra être question des finalités et des fondements de l'éducation mathématique aujourd'hui et à travers l'histoire, des différentes fonctions sociales de l'éducation mathématique, des notions d'émancipation et de gouvernementalité, ou encore de la relation entre l'éducation mathématique et la justice sociale ou les crises environnementales actuelles. Sur le fond de ces différentes thématiques, il pourra être question de la présence des enjeux sociaux et politiques dans les programmes d'étude et dans la formation à l'enseignement, des propositions d'appuis pour la pratique issues de la recherche ou encore des problématiques ou controverses qui animent actuellement la communauté de recherche. Ce cours, qui prend la forme d'un séminaire, s'appuiera principalement sur des lectures hebdomadaires, des discussions de groupe et des présentations diverses (par les étudiants, par des conférenciers ou par le responsable du cours).

Objectifs du cours

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants de développer une compréhension approfondie des perspectives et des travaux actuels en didactique des mathématiques et en éducation mathématique qui prennent en compte - ou pour objet - les **enjeux sociaux et politiques de l'enseignement des mathématiques**. Il vise à permettre une compréhension globale de la nature de ces travaux, ainsi que des perspectives actuelles propres au domaine de recherche. L'étude de ces travaux se fait par des lectures et des discussions qui visent à explorer en profondeur leurs orientations théoriques et pratiques, ainsi que les questions vives qu'ils adressent à la communauté. Cette exploration se fait grâce à l'examen des paradigmes qui les fondent, des contextes qui les caractérisent et de leur lien avec les problématiques vécues dans les milieux de recherche et de pratique. Il permettra aux étudiants de se familiariser avec les problématiques de l'heure et de couvrir des orientations théoriques et pratiques de recherche variées. Pour mener à bien ces objectifs, le cours se donne aussi pour but de :

- Développer une sensibilité aux **enjeux sociaux et politiques de l'enseignement des mathématiques**,
- Développer leurs réflexions sur les pratiques de l'enseignement des mathématiques qui se voudraient plus explicitement articulées à ces enjeux,
- Entamer, plus globalement, une réflexion sur les finalités et les fondements de l'enseignement des mathématiques.

Ces objectifs et modalités seront suggérés tout en gardant une flexibilité quant à la possibilité d'explorations différentes selon les réflexions et les intérêts spontanément formulés par le groupe. Globalement, le cours vise à ce que les étudiants et le responsable du cours puissent, ensemble, développer des outils de réflexion et de discussion sur les problématiques actuelles sur cette thématique. En se familiarisant avec la culture de la recherche et en s'informant sur les divers résultats de celle-ci, les étudiants peuvent alimenter ensemble leurs réflexions sur leurs propres travaux de recherche ou encore sur leur propre pratique enseignante. D'autre part, il permettra aux étudiants de s'initier à la production de publications ou de communications et ainsi de s'investir davantage dans la communauté de recherche. Un effort particulier est déployé afin de donner accès, en proportion équivalente, aux réflexions des chercheurs et à celles des praticiens, de sorte à pouvoir tirer avantage de l'articulation de ces deux types d'expertise.

Déroulement général du cours

Le cœur du travail repose sur les interactions et les discussions entre les étudiants et le responsable du cours, ainsi que sur des activités ponctuelles proposées en relation aux textes étudiés, au déroulement du cours et aux intérêts spontanés du groupe (lectures d'articles scientifiques et professionnels, exploration des curricula, présentation par les étudiants ou le responsable du cours, etc.). Le responsable assure l'animation des discussions et porte une attention particulière aux intérêts du groupe et au choix des textes à lire.

De façon générale, en vue de la plupart cours, les étudiants ont un ou deux textes à lire (fournis par le responsable), à partir desquels des rapports de lecture seront parfois à réaliser (voir échéanciers). Ces rapports de lecture doivent être brefs (deux pages au maximum) et remis au moins une journée avant le cours suivant. Ces rapports de lecture et les points significatifs qu'ils soulèveront constituent la base des discussions du cours suivant. Les autres cours seront l'occasion de discuter de différents enjeux sociaux et politiques de l'enseignement des mathématiques à partir d'exposés, de discussions, de résolutions de problème et de lectures.

Travaux et évaluation

1- Rapports de lecture (5).

La plupart des cours reposeront sur la lecture préalable **d'un ou deux textes**. Sur la base de cette lecture, les étudiants auront parfois à produire individuellement un rapport **de deux pages au maximum** à remettre une journée avant le cours. À la fin de son rapport de lecture, l'étudiant aura à souligner explicitement **deux questions ou points de questionnements** qu'il veut partager : une question à clarifier, un aspect controversé, un argument d'intérêt dans le texte, etc. Si deux textes étaient à lire, le rapport de lecture peut porter sur un seul ou les deux textes.
Pondération : 5 rapports x 6% = 30 % de la note finale.
Date de remise par courriel : 24 janvier, 7 et 21 février, 13 et 27 mars.

2- Travail de réflexion individuel.

Sur la base des travaux étudiés et des discussions ayant eu cours, les étudiants auront à réaliser une réflexion personnelle de **cinq pages** (en excluant la bibliographie) sur les enjeux sociaux et politiques de l'enseignement des mathématiques. Cette réflexion pourra porter sur **un ou plusieurs** de ces sujets :

- Un enjeu social ou politique majeur en particulier,
- Les manières de tenir compte des enjeux sociaux et politiques de l'enseignement des mathématiques en classe,
- Une ou des activités d'apprentissage à réaliser en classe en lien avec un ou plusieurs enjeux sociaux et politiques,
- Difficultés et réticences quant au fait d'aborder ou tenir compte de ces aspects en classe,
- Les manières d'introduire les enjeux sociaux et politiques de l'enseignement des mathématiques dans la formation à l'enseignement,
- Les problématiques et questionnements vécus actuellement dans la communauté de recherche sur le sujet.

D'autres thématiques pourraient aussi être abordées. Cela dit, le travail final devra être explicitement **ancré dans les lectures et les réflexions faites durant le cours** (idées, références, concepts, etc.) et y faire explicitement référence.
Pondération : 35 % de la note finale.
Dates de remise par courriel : 2 mai.

3- Travail d'équipe.

Cette évaluation finale consistera à produire un article pour une revue professionnelle. Le texte pourra porter **par exemple** sur :

- Le développement d'une activité d'apprentissage basée sur un ou plusieurs enjeux sociaux et politiques de l'enseignement des mathématiques,
- Une réflexion sur un enjeu social ou politique précis pouvant alimenter la réflexion des enseignants,
- Une réflexion sur un ou plusieurs enjeux sociaux et politiques et le curriculum québécois de mathématiques du primaire ou du secondaire.

Ce travail collectif devra être fait conjointement en équipe de trois ou quatre étudiants. Un texte d'entre 3000 et 4000 mots (incluant introduction, conclusion) devra alors être produit conjointement sur le sujet. Le texte pourra par la suite, avec l'aide du responsable du cours, être soumis au comité éditorial d'une revue (Envol, AMQ, Petit x, Math-École, Grand N ou autre).
Pondération : 35 % de la note finale (note de groupe).
Date de remise par courriel : 2 mai.

Mise en forme des travaux

Pour la mise en forme des travaux, veuillez suivre le format suivant pour tous les travaux de la session : interligne 1,5 ligne; marges de 2,5 cm; texte justifié; caractère Times New Roman; police 12 points; page couverture comprenant lisiblement votre nom, le sigle du cours et le titre du travail (**format .docx ou .doc, le travail est remis par courriel**).

Échéancier provisoire

Janvier :	
11 (Cours 1) 18 (Cours 2) 25 (Cours 3)	Plan de cours et planification des activités, introduction. Aspects sociaux et politiques : questionnements globaux Aspects sociaux et politiques : questionnements globaux **(Remise rapport de lecture 1 la veille)**
Février :	
1 (Cours 4) 8 (Cours 5) 15 (Cours 6) 22 (Cours 7) 29	Curriculum et évaluation dans l'enseignement des mathématiques Curriculum et évaluation dans l'enseignement des mathématiques **(Remise rapport de lecture 2 la veille)** Enseignement des mathématiques et justice sociale Enseignement des mathématiques et justice sociale **(Remise rapport de lecture 3 la veille)** **Semaine de lecture**
Mars :	
7 (Cours 8) 14 (Cours 9) 21 (Cours 10) 28 (Cours 11)	Enseignement des mathématiques et inclusion et diversité Enseignement des mathématiques et inclusion et diversité **(Remise rapport de lecture 4 la veille)** Enseignement des mathématiques et la crise environnementale Enseignement des mathématiques et la crise environnementale **(Remise rapport de lecture 5 la veille)**
Avril :	
4 (Cours 12) 11 (Cours 13) 18 (Cours 14) 25 (Cours 15)	Fondements et finalités de l'enseignement des mathématiques Séance d'écriture collective Séance d'écriture collective Conclusions et **finalisation des deux travaux de session**

Plagiat et intégrité intellectuelle

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo pour être redirigé vers le site.

Grille d'évaluation – Rapports de lecture – MAT866B – hiver 2024

Nom : _____

Contenu réflexif et introspectif :

4	3	2	1
L'établissement d'un résumé clair, synthétique et complet montre une compréhension approfondie des lectures proposées. Le résumé aboutit à deux questions ou points de questionnements clairement exposés et très pertinents.	L'établissement d'un résumé assez clair, synthétique et complet montre une bonne compréhension des lectures proposées. Le résumé aboutit à deux questions ou points de questionnements clairement exposés et pertinents.	Le résumé comporte certains passages obscurs et montre une compréhension insatisfaisante des lectures proposées. Le résumé aboutit à deux questions ou points de questionnements dont la pertinence est discutable.	Le résumé est incomplet et n'aboutit pas à des questions ou points de questionnements pertinents.

Organisation et clarté :

2	1	0
Texte maitrisé, clair et précis. Présence d'un fil conducteur ou d'une vision d'ensemble. Qualité indiscutable de la langue.	Texte parfois imprécis. Présence partielle d'un fil conducteur ou d'une vision d'ensemble. Nombreux passages obscurs. Texte décousu. Qualité discutable de la langue.	Manque important d'organisation et de structure rendant peu ou pas du tout le travail et la réflexion intelligible.

Résultat : _____ /6

Commentaires :

Grille d'évaluation – Travail de réflexion individuel – MAT866B – hiver 2024

Contenu réflexif et introspectif :

15	12	9	6	3
L'établissement de liens clairs, judicieux et originaux est manifeste avec le cours et ses interrogations. La réappropriation des problématiques soulevées a clairement permis le déploiement d'une réflexion fine et maitrisée.	L'établissement de liens clairs, judicieux et originaux est assez manifeste avec le cours et ses interrogations. La réappropriation des problématiques soulevées a suffisamment permis le déploiement d'une réflexion fine et maitrisée.	Les liens proposés avec les réflexions du cours manquent de richesse. Certains éléments de réflexion sont présents, mais ne semblent pas totalement aboutis. Plusieurs éléments mériteraient quelques éclaircissements.	La plupart des liens mis de l'avant apparaissent superficiels et ne fournissent pas une richesse de réflexion suffisante à l'élaboration d'un discours maitrisé.	Il n'y a que très peu ou pas du tout de liens établis avec les questions soulevées et les intérêts de l'étudiant. Ceux-ci n'apportent que très peu à la réflexion.

Organisation et clarté :

15	12	9	6	3
Texte maitrisé, clair et précis. Présence d'un fil conducteur ou d'une vision d'ensemble.	Texte suffisamment, clair et précis. Présence implicite d'un fil conducteur ou d'une vision d'ensemble.	Texte intelligible, mais parfois imprécis. Présence partielle d'un fil conducteur ou d'une vision d'ensemble.	Nombreux passages obscurs. Texte décousu.	Manque important d'organisation et de structure rendant peu ou pas du tout le travail et la réflexion intelligible.

Forme et présentation générale :

5	4	3	2	1
Présentation soignée, respect du gabarit, langage soigné, pas ou très peu de fautes de langues.	Présentation assez soignée, respect du gabarit, langage soigné, peu de fautes de langues.	Présentation plutôt adéquate, gabarit parfois non respecté, langage soigné, quelques fautes de langues.	Présentation à rehausser, plusieurs fautes de langues, non-respect du gabarit.	Manque important au niveau de la forme et de la présentation.

Résultat : _____ /35

Commentaires :

Grille d'évaluation – Travail d'équipe – MAT7866B – hiver 2024

Introduction et plan de l'article :

4	3	2	1
Présentation brève, claire et précise du plan de l'article. Approche et objectifs clairs.	Présentation suffisamment brève, claire et précise du plan de l'entretien. Approche et objectifs assez clairs.	Certains éléments manquants. Présentation plutôt désarticulée et peu maitrisée des éléments de l'article.	Manques importants et pauvreté quant aux éléments constitutifs du plan de l'article.

Contenu réflexif :

15	12	9	6	3
Très bonne variété et richesse des réflexions Déploiement d'une réflexion fine et maitrisée. Pertinence, faisabilité, originalité forte. En cohérence avec les réflexions développées dans le cours.	Bonne variété et richesse des réflexions. Déploiement d'une réflexion assez fine et maitrisée. Pertinence, faisabilité, originalité plutôt forte. En bonne cohérence avec les réflexions développées dans le cours.	Réflexions plutôt riches et variées. Certains éléments de réflexion sont présents, mais ne semblent pas totalement aboutis. Pertinence, faisabilité, originalité assez forte. En assez bonne cohérence avec les réflexions développées dans le cours.	Richesse et variété de réflexions ne permettant pas l'élaboration d'un discours maitrisé. Pertinence, faisabilité, originalité plutôt faible. Peu de cohérence avec les réflexions développées dans le cours	Peu d'éléments réflexifs soulevés. Pertinence, faisabilité, originalité faible et peu de cohérence avec les réflexions développées dans le cours.

Organisation et clarté :

10	8	6	4	2
Texte maitrisé, clair et précis. Présence d'un fil conducteur ou d'une vision d'ensemble.	Texte suffisamment, clair et précis. Présence implicite d'un fil conducteur ou d'une vision d'ensemble.	Texte intelligible, mais parfois imprécis. Présence partielle d'un fil conducteur ou d'une vision d'ensemble.	Nombreux passages obscurs. Texte décousu.	Manque important d'organisation et de structure rendant peu ou pas du tout le travail et la réflexion intelligible.

Présentation générale :

3	2	1
Présentation soignée, caractère uniforme de la présentation, langage soigné, pas ou très peu de fautes de langues.	Présentation assez soignée, caractère plutôt uniforme de la présentation, langage soigné, peu de fautes de langues.	Présentation à rehausser, plusieurs fautes de langues, caractère bigarré de la présentation.

Respect des normes de présentation de la revue ou du colloque ciblé :

3	2	1
Respect entier des normes de présentation.	Quelques éléments de présentation à revoir.	Présentation à revoir.

Résultat : _____ /35

Commentaires :

Bibliographie

Abtahi, Y., & Wagner, D. (2016). Violence in un-rooted mathematics. *For the Learning of Mathematic*, *36*(3), 38-40.

Abtahi, Y., Gøtze, P., Steffensen, L., Hauge, K. H., & Barwell, R. (2017). Teaching climate change in mathematics classrooms: an ethical responsibility. *Philosophy of Mathematics Education Journal*, *32*, 1-18.

Adler, J., Ball, D., Krainer, K., Lin, F-L., & Novotna, J. (2005). Reflections on an emerging field: researching mathematics teacher education. *Educational Studies in Mathematics*, *60*(3), 359-381.

Atweh, B., Graven, M., Secada, W., & Valero, P. (2011). *Mapping Equity and Quality in Mathematics Education*. Suisse : Springer.

Ball, D. L., Goffney, I. M., & Bass, H. (2005). The role of mathematics instruction in building a socially just and diverse democracy. *The Mathematics Educator*, *15*(1), 2-6.

Barwell, R. (2013). The mathematical formatting of climate change: critical mathematics education and post-normal science. *Research in Mathematics Education*, *15*(1), 1-16

Chronaki, A. (Ed.) (2017). *Mathematics education and life at times of crisis: Proceedings of the ninth international mathematics education and society conference*. Volos : MES.

D'Ambrosio, U. (2012). A broad concept of social justice. In, A. A. Wager & D. W. Stinson (Eds.), *Teaching mathematics for social justice: conversations with mathematics educators* (pp. 201-213). Reston, VA: National Council of Teachers of Mathematics.

Delpit, L. (2012). *Multiplication is for White people: raising expectations for other people's children.* New York, NY : The New Press.

Esmonde, I., & Caswell, B. (2010). Teaching mathematics for social justice in multicultural, multilingual elementary classrooms. *Canadian Journal for Science, Mathematics, and Technology Education*, *10*(3), 244-254.

Guillemette, D., & Nicol, C. (2016). Mathematics education and social justice or learning to meet the Others in the classroom: a collective reflection [Introduction et coordination]. *For the learning of mathematics*, *36*(3), 38-45.

Gutiérrez, R. (2013). The sociopolitical turn in mathematics education. *Journal for Research in Mathematics Education*, *44*, 37–68.

Gutstein, E. (2003). Teaching and learning mathematics for social justice in an urban Latino school. *Journal for Research in Mathematics Education*, *34*, 37-73.

Gutstein, E. (2006). *Reading and writing the world with mathematics: Toward a pedagogy for social justice*. New York, NY: Routledge.

Mathematics Education and Society. (2021). *About MES.* Site du groupe Mathematics Education and Society. https://www.mescommunity.info/.

Mintos, A., Hoffman, A., Kersey, E., Newton, J., & Smith, D. (2018). Learning about issues of equity in secondary mathematics teacher education programs. *Journal of Mathematics Teacher Education, 22*, 433-458.

Mukhopadhyay, S., & Roth, W.-M. (Eds.). (2012). *Alternative forms of knowing (in) mathematics: celebrations of diversity of mathematical practices*. Rotterdam, Pays-Bas : Springer.

Mukhopadhyay, S., & Greer, B. (Eds.). (2015). *Proceedings of the eighth international Mathematics Education and Society conference*. Portland : MES.

Nasir, N. S., & Cobb, P. (Eds.). (2007). *Improving access to mathematics: diversity and equity in the classroom*. New York, NY : Teachers College Press.

Nicol, C., & Jovanovich, J. (2011). *Tluuwaay 'Waadluxan Mathematical Adventures for Gina 'Waadluxan Tluu: the Everything Canoe*. Haida Gwaii School District.

Rodd, M., & Bartholomew, H. (2006). Invisible and special: young women's experiences as undergraduate mathematics students. *Gender and Education*, *18*(1), 35-50.

Rubel, L. (2018). Equity-directed instructional practices: beyond the dominant perspective. *Journal of urban mathematics education*, *10*(2), 66-105.

Skovsmose, O. (2012) Towards a critical mathematics research programme? In, O. Skovsmose & B. Greer (Eds.), *Opening the cage: critique and politics of mathematics education* (pp. 343-368). Rotterdam, Pays-Bas : Sense Publishers.

Subramanian, J. (Ed.) (2019). *Proceedings of the tenth international Mathematics Education and Society conference*. Hyderabad : MES.

Vale, C., Atweh, B., Averill, R. & Skourdoumbis, A. (2016). Equity, social justice and ethics in mathematics education. In K. Makar, S. Dole, J. Visnovska, M. Goos, A. Bennison, & K. Fry. *Research in Mathematics Education in Australasia (2012-2015)* (pp. 97-118), Suisse : Springer.

POLITIQUE Nº 2

SUR LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE UNIVERSITAIRE

Le droit à la liberté académique universitaire est le droit de toute personne d'exercer librement et sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, telle la censure institutionnelle, une activité par laquelle elle contribue à l'accomplissement de la mission de l'Université.

Ce droit comprend la liberté :

a) d'enseignement et de discussion;
b) de recherche, de création et de publication;
c) d'exprimer son opinion sur la société et sur une institution, y compris l'établissement duquel la personne relève, ainsi que sur toute doctrine, tout dogme ou toute opinion;
d) de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques.

Il doit s'exercer en conformité avec les normes d'éthique et de rigueur scientifique généralement reconnues par le milieu universitaire et en tenant compte des droits des autres membres de la communauté universitaire.

En reconnaissant, en promouvant et en protégeant la liberté académique universitaire, cette politique soutient la mission de l'Université, laquelle comprend la production et la transmission de connaissances par des activités de recherche, de création et d'enseignement et par des services à la collectivité.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la section Liberté académique universitaire sur le site enseigner.uqam.ca.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.**

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Politique nº42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel. Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes. Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement
Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Informations sur les Services à la vie étudiante

Les Services à la vie étudiante accompagnent les étudiantes et étudiants dans la réussite de leur parcours universitaire.

Bureau des services-conseils (**soutien psychologique, bien-être aux études, information scolaire et insertion professionnelle, orientation, emploi**) : pour prendre rendez-vous, communiquez au 514 987-3185 ou par courriel à services-conseils@uqam.ca.

Bureau de **l'aide financière** : pour prendre rendez-vous, écrivez à aidefinanciere@uqam.ca

Concernant les **bourses**, pensez à consulter Le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ) et écrivez à bourses@uqam.ca pour toute question.

Consultez les informations et l'ensemble des coordonnées et services offerts par les Services à la vie étudiante à l'adresse suivante : vie-etudiante.uqam.ca